

Communiqué de Presse

Paris, le 30 avril 2003

Antarius Cliquet Inflation, un fonds garanti en capital et en performance, indexé sur l'inflation

Le Crédit du Nord lance **Antarius Cliquet Inflation**, un FCP garantissant à l'échéance, le 7 juillet 2011, la valeur liquidative d'origine (hors frais d'entrée) majorée de la somme des rendements suivants :

- pour chacune des deux premières années : 5 %,
- pour chacune des six années suivantes : taux de l'inflation française (hors tabac), de l'année considérée, augmenté de 1,50 %.

Dans l'hypothèse d'une inflation négative au cours d'une année, le détenteur d'Antarius Cliquet Inflation est assuré d'un rendement correspondant à la majoration de 1,50 %.

Ce produit permet aux épargnants :

- d'obtenir une rémunération de 5 % du capital investi pour chacune des deux premières années,
- de se protéger contre une éventuelle remontée de l'inflation pendant les six années suivantes tout en ayant une rémunération complémentaire de 1,50 %.

Ce FCP bénéficie du cadre fiscal privilégié de l'assurance-vie.

Caractéristiques techniques d'Antarius Cliquet Inflation :

- *Souscription exclusivement dans le cadre des contrats d'assurance-vie commercialisés par les banques du Groupe Crédit du Nord*
- *Valeur de la part : 300 euros*
- *Souscription possible du 5 mai 2003 au 18 juin 2003 à 12 heures, sauf clôture par anticipation*
- *Durée : 8 ans soit jusqu'au 7 juillet 2011*
- *Débit en compte : 30 juin 2003*
- *Départ de l'indexation : 7 juillet 2003*
- *Droits d'entrée : 3,90 %*
- *Frais de gestion : 0,70 % de l'actif net*
- *Droits de sortie : néant à l'échéance, 3 % avant cette date*
- *Affectation des résultats : capitalisation*

Contacts Presse :

Sophie Laurent
01 40 22 46 13
sophie.laurent@cdn.fr

Caroline Perrin
01 40 22 28 68
caroline.perrin@cdn.fr